



## Rapport des commissaires en chef

<b>Nom de l'hippodrome:</b>	Woodbine		
<b>Date</b>	3 octobre 2024	<b>Heure de départ</b>	16 h 50
<b>Conditions météorologiques</b>	Majoritairement dégagé (Temp. : 22 °C) Vent Sud-Sud-Ouest 18 km/h		
<b>État de la piste</b>	Tapeta Courses 1, 2, 3 et 7 Hors Turf		
<b>Nombre de courses:</b>	8		
<b>Chevaux retirés</b>	Vétérinaire : 4                      Commissaires : 12		

<b>Commissaire en chef</b>	<b>Commissaire associé</b>	<b>Commissaire associé</b>
Al. T. Stiff	Gunnar E. Lindberg	Jason R. Portuondo

**Rapport sur les courses de la journée :** (Avant-dernier droit - accidents, amendes, suspensions, objections, disqualifications, remboursements, incidents pertinents, détails globaux, etc., Examens de film, courses, réclamations)

### Avant-dernier droit :

- Les vétérinaires de l'Association en poste aujourd'hui sont les Dr Oscar Calvete D.V.M. et Dr Bernd Stanglmeier D.V.M.
- Les Courses 1, 2, 3 et 7 se déroulent hors turf ce soir.
- L'entraîneur, William Armata, a été trouvé coupable d'avoir enfreint la règle 7.07 de la CAJO. (i) (*retrait d'un cheval en raison d'une erreur d'écurie*). L'infraction s'est produite dans la Course 8, disputée ce soir, avec le cheval, "Blazing Sky".

M. Armata s'est vu imposer une sanction pécuniaire de \$ 300.  
Décision #2856680 de la CAJO

**Courses :**

Course 1 – La caméra photo à l'arrivée a subi une défaillance, les commissaires et le juge de placement ont pu utiliser la rediffusion pour déterminer l'ordre d'arrivée, rien n'était proche.

Le #2, "Red River Rebel", (Sahin Civaci), arrivé en 6<sup>e</sup> position, a trébuché au départ.

Le #4, "Forester's Fortune", (Da-Sean Gaskin), arrivé en 2<sup>e</sup> position, est parti de manière irrégulière.

Course 2 – Rien à signaler.

Course 3 – Rien à signaler.

Course 4 – Le #7, "Diva's Ghost", (Desean Bynoe), arrivé en 6<sup>e</sup> position, est parti lentement.

Course 5 – Rien à signaler.

Course 6 – L'entraîneur, Steve Attard, a été trouvé coupable d'avoir enfreint la règle 11.01 de la CAJO (#7 Magical Trick), (arrivée tardive au paddock).

M. Attard s'est vu imposer une sanction pécuniaire de \$ 200.

Décision #2856955 de la CAJO

Course 7 – Rien à signaler.

Course 8 – Rien à signaler.

## **Réclamations :**

### **Course 2**

Le #7, "Frankie's Girl", pour \$ 7,500, propriétaire Bruno Schickedanz, entraîneur Norm McKnight.

Il est en observation et a été déclaré apte par le vétérinaire de l'Association après la période d'observation.

### **Course 4**

Le #8, "Audax Minor", pour \$ 25,000, propriétaire Bruno Schickedanz, entraîneur Norm McKnight.

Il est en observation et a été déclaré apte par le vétérinaire de l'Association après la période d'observation.

### **Course 6**

Le #1, "Onella", pour \$ 25,000, propriétaire Bruno Schickedanz, entraîneur Kerron Palmer.

Il est en observation et a été déclaré apte par le vétérinaire de l'Association après la période d'observation.

Le #3, "Chipotle Pepper", pour \$ 25,000, propriétaire Bruno Schickedanz, entraîneur Norm McKnight.

Il est en observation et a été déclaré apte par le vétérinaire de l'Association après la période d'observation.

### **Course 7**

Le #4, "Tirupati" (3), pour \$ 25,000, propriétaires Janice et Veronica Attard, entraîneur Larry Attard.

Il est en observation.

### **Course 8**

Le #9, "Gunnawin", pour \$ 7,000, propriétaire Lou Donato, entraîneur Norm McKnight.

Il est en observation.

**Paris : \$ 2,844,821**